

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI 24 OCTOBRE 2017 – 19 H 00
 SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
 340 SAINT-JEAN-BOSCO
 MAGOG, QC. J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	P
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	Absent
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	Absent
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	P
Gary Holliday	P	DC	
Joy Humenuik, Vice-Chairman	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Mary-Ellen Kirby	P	Directeur général, Christian Provencher	P
Frank MacGregor	P	Directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	Absent
Alice McCrory	P	Directeur des ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Jonathan Murray	P	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	P
Michael Murray, Chairman	P	Directeur des opérations, Michel Soucy	Absent
Tina Pezzi-Bilodeau	P	Directrice des Services complémentaires, Gail Kelso	Absent

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

INVITÉS

Raymond Chabot Grant Thornton

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*
Matthew McCully, *The Record*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 03.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter l'ordre du jour du 24 octobre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2017

Résolution no. ETSB17-10-30

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 26 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- L'École primaire de Cookshire a reçu un coup de pouce cette année grâce à la Course Terry Fox; l'élève de 2^e année, Shawn Wilkins St-Cyr, a récolté 400 \$ pour la Fondation Terry Fox. La directrice, Tina Jacklin, s'est exprimée ainsi: « Félicitations Shawn! Tu es une source d'inspiration et tes efforts sont très appréciés ». Nous aimerais à notre tour féliciter Shawn pour le travail qu'il a accompli;

- Des travaux ont récemment été effectués à l'Académie Knowlton (KA) afin de créer une nouvelle aire d'apprentissage extérieure. Les élèves seront bientôt en mesure de profiter du jardin de l'école tout en profitant d'un espace de travail extérieur. Cinq élèves de KA ont travaillé ensemble en équipe afin d'assembler les tables et les bancs. À la fin de la session, un remue-méninge a été organisé entre les élèves afin d'ajouter certains éléments au projet, tel qu'une enseigne pour la serre avec un lettrage en langue amérindienne, proposée par un des élèves de KA ayant des racines amérindiennes. Cette idée a fait son chemin et l'école explore présentement avec d'autres élèves comment ajouter d'autres langages sur l'enseigne afin de représenter les diverses provenances de tous les élèves de KA.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Présentation des vérificateurs financiers

Les vérificateurs de Raymond Chabot Grant Thornton passent en revue les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 30 juin 2017.

8. STRUCTURE DES COMITÉS

Résolution no. ETSB17-10-31

Structure des comités

ATTENDU QUE, l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires doit instituer les comités suivants :

- ✓ un comité de gouvernance et d'éthique;
- ✓ un comité de vérification; et
- ✓ un comité des ressources humaines.

ATTENDU QUE l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique stipule que toute commission scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

ATTENDU QUE l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que Le conseil des commissaires peut instituer d'autres comités pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de questions particulières;

ATTENDU QU'après discussion, la commission scolaire Eastern Townships doit instituer des comités additionnels, soit le Comité des communications et celui des Services éducatifs;

ATTENDU QUE chacun de ces comités doit élire un(e) président(e);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire R. Gagnon que le comité exécutif soit formé de tous les présidents des comités consultatifs et d'établir ainsi un comité additionnel.

Adoptée à l'unanimité

9. ADOPTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le secrétaire général fait la lecture du processus électoral.

Résolution no. ETSB17-10-32 Adoption du processus électoral

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'adopter la procédure suivante pour l'élection d'un vice-président et des membres du Comité exécutif.

Un président d'élections et deux scrutateurs seront nommés par les membres du conseil des commissaires.

Si le nombre de candidats nommé est plus élevé que le nombre requis, une élection sera tenue au scrutin secret. .

Nominations: les nominés peuvent se nommer eux-mêmes ou être nommés par une autre personne.

Adoption d'une proposition pour mettre fin aux mises en candidature.

Le président d'élection vérifie auprès de chaque nominé (e) dans le sens inverse des nominations si il ou elle accepte sa candidature.

S'il y a plus d'un candidat, une élection sera tenue au scrutin secret.

Le candidat ayant reçu le plus grand nombre de vote sera déclaré élu.

Les bulletins de vote seront détruits immédiatement après le dévoilement des résultats du vote.

Adoptée à l'unanimité

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de nommer le secrétaire général Éric Campbell président d'élection et que le directeur des ressources humaines et la directrice des Services financiers soient nommés scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

9. COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF**11.1 Établissement et composition du Comité exécutif**

Résolution no. ETSB17-10-33

Établissement et composition du Comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le Comité exécutif soit composé de tous les présidents de chacun des comités consultatifs, plus le président de la commission scolaire et un commissaire parent.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Durée du mandat des membres du comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit fixée à un (1) an afin tous les commissaires puissent compléter leur mandat avant les élections scolaires prévues en 2018.

Adoptée à l'unanimité

11.3 Élection des présidences des comités consultatifs

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité de gouvernance et d'éthique.

Le commissaire G. Holliday nomme le commissaire G. Barnett.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que soient closes les mises en candidature pour la présidence du comité de gouvernance et d'éthique.

Le commissaire G. Barnett accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-34

Élection du président du comité de gouvernance et d'éthique

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de nommer le commissaire G. Barnett président du comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

.....

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité de vérification.

Le commissaire R. Gagnon nomme la commissaire J. Humenuik.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que soient closes les mises en candidature pour la présidence du comité de vérification.

La commissaire J. Humenuik accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-35

Élection du président du comité de vérification

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de nommer la commissaire J. Humenuik présidente du comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité des Services éducatifs.

La commissaire J. Humenuik nomme le commissaire R. Gagnon.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de clore les mises en candidature pour la présidence du comité des Services éducatifs.

Le commissaire R. Gagnon accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-36

Élection du président du comité consultatif des Services éducatifs

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de nommer le commissaire R. Gagnon président du comité consultatif des Services éducatifs.

Adoptée à l'unanimité

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des communications.

La commissaire C. Beaubien nomme le commissaire D. Brodie.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que soient closes les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des communications.

Le commissaire D. Brodie accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-37**Élection du président du comité consultatif des communications**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire C. Beaubien de nommer le commissaire D. Brodie président du comité consultatif des communications.

Adoptée à l'unanimité

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des ressources humaines

Le commissaire D. Brodie nomme la commissaire C. Beaubien.

Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire F. MacGregor.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que soient closes les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des ressources humaines.

Le commissaire F. MacGregor décline la nomination.

La commissaire C. Beaubien accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-38**Élection de la présidente du comité consultatif des ressources humaines**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer la commissaire C. Beaubien présidente du comité consultatif des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des transports.

La commissaire C. Beaubien nomme le commissaire G. Holliday.

Le commissaire K. Waterhouse nomme la commissaire M. Gilman.

La commissaire T. Pezzi-Bilodeau nomme la commissaire M.E. Kirby.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que soient closes les mises en candidature pour la présidence du comité consultatif des transports.

La commissaire M. E. Kirby décline la nomination.

La commissaire M. Gilman accepte la nomination.

Le commissaire G. Holliday accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Résolution no. ETSB17-10-39**Élection des représentants au comité consultatif des transports**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de désigner la commissaire M. Gilman et le commissaire G. Holliday comme commissaires représentant le Conseil au comité consultatif de transport.

Les membres du comité consultatif de transport éliront eux-mêmes leur président.

Comme seulement un des deux commissaires élus au comité de transport peut siéger au comité exécutif, une élection doit avoir lieu.

Adoptée à l'unanimité

Les bulletins de vote sont remis aux commissaires pour y inscrire leur vote.

Le commissaire G. Holliday obtient plus de votes.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de nommer le commissaire G. Holliday représentant du comité de transport au comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

11.4 Élection d'un commissaire représentant les parents au comité exécutif

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour un commissaire représentant les parents au comité exécutif.

Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire K. Waterhouse.

Le commissaire D. Brodie nomme la commissaire M. Gilman.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que soient closes les mises en candidature pour le commissaire représentant les parents au comité exécutif.

La commissaire M. Gilman accepte la nomination.

Le commissaire K. Waterhouse accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Les bulletins de vote sont remis aux commissaires pour y inscrire leur vote.

Après un premier tour, les deux candidats ont obtenu le même nombre de votes. À la suite du second tour, c'est le commissaire K. Waterhouse qui obtient le plus de votes.

Résolution no. ETSB17-10-40**Élection d'un commissaire représentant les parents au comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer le commissaire K. Waterhouse comme commissaire représentant les parents au comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

11.5 Élection du vice-président du comité exécutif

Il n'y a pas d'élections pour combler le poste de vice-président. Il est convenu que la vice-présidente du conseil des commissaires agira comme vice-présidente du comité exécutif.

En résumé, le comité exécutif sera composé des huit (8) commissaires suivants:

Président: Michael Murray

Gordon Barnett (Président du comité de gouvernance et d'éthique)

Joy Humenuik (Vice-présidente et présidente du comité de vérification)

Richard Gagnon (Président du comité des Services éducatifs)

Daniel Brodie (Président du comité consultatif des communications)

Claire Beaubien (Présidente du comité consultatif des ressources humaines)

Gary Holliday (Président du comité consultatif de transport)

Kenneth Waterhouse (Commissaire représentant les parents)

10. Comité d'appel (as per ETSB Policy P023-1)

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil établit un comité d'appel composé de cinq membres et substituts qu'il nomme annuellement.

12.1 Établissement et composition du comité d'appel

En vertu de la politique no. P023-1 de la CSET, l'établissement et la composition du comité d'appel sont les suivants:

Établissement et composition du comité d'appel

- Trois commissaires élus ou nommés en vertu de la *Loi sur les élections scolaires* (R.S.Q., c. E-2.3);
- Un commissaire représentant les parents;
- Un administrateur de la commission scolaire (école, centre ou centre administratif) n'ayant aucun lien avec l'école/centre concernée.

12.2 Durée du mandat des membres du comité d'appel

En vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la durée du mandat des membres du comité d'appel est de un (1) an.

Adoptée à l'unanimité

12.3 Nomination des membres du comité d'appel

Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour les commissaires comme membres du comité d'appel.

Le commissaire D. Brodie nomme le commissaire J. Murray.

La commissaire J. Humenuik nomme la commissaire M. Kirby.

Le commissaire G. Holliday nomme le commissaire G. Barnett.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que soient closes les mises en candidature pour les commissaires comme membres du comité d'appel.

Le commissaire G. Barnett accepte la nomination.

La commissaire M. E. Kirby accepte la nomination.

Le commissaire J. Murray accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires pour y inscrire leur vote puisque le nombre requis de nominations pour combler les postes est atteint.

Résolution no. ETSB17-10-41

Nomination des commissaires comme membres du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de nommer les commissaires M. Kirby, J. Murray et G. Barnett comme membres du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Le président des élections ouvre les mises en candidature pour un commissaire représentant les parents au sein du comité d'appel.

Le commissaire G. Holliday nomme la commissaire M. Gilman.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que soient closes les mises en candidatures pour un commissaire représentant les parents au sein du comité d'appel.

La commissaire M. Gilman accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires pour y inscrire leur vote puisque le nombre requis de nominations pour combler le poste est atteint.

Résolution no. ETSB17-10-42**Nomination d'un commissaire représentant les parents au sein du comité d'appel**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby de nommer la commissaire M. Gilman comme commissaire représentant les parents au sein du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

12.4 Nomination des membres substituts du comité d'appel

Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour deux commissaires membres substituts du comité d'appel.

La commissaire C. Beaubien nomme le commissaire G. Holliday.

La commissaire A. McCrory nomme la commissaire A. McCrory.

La commissaire M. Kirby nomme le commissaire R. Gagnon.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que soient closes les mises en candidature pour les deux commissaires membres substituts du comité d'appel.

Le commissaire G. Holliday accepte la nomination.

La commissaire A. McCrory accepte la nomination.

Le commissaire R. Gagnon décline la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires pour y inscrire leur vote puisque le nombre requis de nominations pour combler les postes vacants est atteint.

Résolution no. ETSB17-10-43**Nomination de deux commissaires membres substituts du comité d'appel**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray de nommer la commissaire A. McCrory et le commissaire G. Holliday commissaires membres substituts du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élection ouvre les mises en candidature pour un commissaire représentant les parents comme membre substitut du comité d'appel.

Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire K. Waterhouse.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que soient closes les mises en candidature du commissaire représentant les parents comme membre substitut du comité d'appel.

Le commissaire K. Waterhouse accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires pour y inscrire leur vote puisqu'un nombre suffisant de nomination pour combler les postes vacants a été atteint.

Résolution no. ETSB17-10-44

Nomination du commissaire représentant les parents en tant que membre alternatif au sein du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer le commissaire K. Waterhouse commissaire représentant les parents en tant que membre alternatif au sein du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

En résumé, les membres du comité d'appel sont les suivants:

Commissaires:

Gordon Barnett

Mary Kirby

Jonathan Murray

Commissaire représentant les parents :

Mary Gilman

Deux commissaires substituts:

Gary Holliday

Alice McCrory

Un commissaire substitut représentant les parents :

Kenneth Waterhouse

Adoptée à l'unanimité

11. LIBÉRATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET DES DEUX SCRUTATEURS ET DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Résolution no. ESTB17-10-45

Libération du président d'élection et les deux scrutateurs et destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de libérer le président d'élection et les deux scrutateurs de leurs fonctions et de détruire les bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

12. RAPPORTS

12.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général ne présente pas de rapport.

Portes Ouvertes

Le directeur général mentionne que les Portes Ouvertes à l'École secondaire régionale de Richmond auront lieu le jeudi 23 novembre 2017.

12.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Murray, mentionne les points suivants:

- Frais chargés aux parents
- Visite du Comité sénatorial sur les langues officielles

13. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

13.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de ce soir:

- Plan d'embauche pour le mois d'octobre 2017-2018.

13.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 3 octobre 2017:

- Agrandissement de l'Université Bishop's (mise à jour)
- Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- Élections au sein des comités consultatifs (Présidents) (mise à jour)
- Programme *Education Leadership Assessment Process (ELAP)*
- Frais chargés aux parents
- Adresse courriels

Il mentionne également que la date de la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique n'est pas encore fixée.

13.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, mentionne que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue le 20 février 2018. Elle félicite également la directrice des finances et son équipe pour le travail qu'ils ont accompli concernant les états financiers.

La présidente du comité consultatif de vérification, la commissaire J. Humenuik, présente les résolutions suivantes:

15.3.1 FINANCES

15.3.1.1 États financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2017

Résolution no. ETSB17-10-45

États financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2017

ATTENDU QUE l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique* exige que les activités financières des commissions scolaires soient vérifiées annuellement;

ATTENDU QUE le secrétaire général a donné avis publiquement, le 10 octobre 2017, de la date, de l'heure et du lieu de la présentation des états financiers;

ATTENDU QUE le directeur général a fait paraître un sommaire des états financiers annuels de la Commission scolaire dans deux journaux locaux le 17 octobre 2017;

ATTENDU QUE les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2017 soient reçus tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité

15.3.1.2 État des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus 2017-2018

Résolution no. ETSB17-10-46

État des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus 2017-2018

ATTENDU QUE la directrice des Services financiers présente le résumé suivant en ce qui a trait à l'état des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus par les propriétaires;

ATTENDU QUE le paiement du 2e versement n'est pas dû avant décembre et que, par conséquent, ces sommes sont incluses au total des taxes scolaires non reçues à ce jour;

Factures annuelles émises – Juin	2017-2018	2016-2017
Total des factures de taxes scolaires émises:	16 315	16 689
Total des taxes scolaires à recevoir :	11 127 006,99 \$	11 069 776,17 \$

Factures en souffrance – Novembre	2017-2018	2016-2017
Total des factures de taxes scolaires en souffrance:	11 467	11 397
Total des taxes scolaires à recevoir:	5 120 732,22 \$	4 822 308,93 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'approuver l'état de comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus par les propriétaires

Adoptée à l'unanimité

15.3.1.3 Procédures civiles relatives aux taxes scolaires en souffrance

Résolution no. ETSB17-10-47

Procédures civiles relatives aux taxes scolaires en souffrance

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships s'engage à offrir les meilleurs services éducatifs possibles en tenant compte des ressources dont elle dispose et, par conséquent, s'engage à assurer une saine gestion financière;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 303 de la *Loi sur l'instruction publique* (*la Loi*), les commissions scolaires ont le droit d'imposer une taxe scolaire et que l'article 312 de la Loi prévoit que le conseil des commissaires fixe le taux de la taxe scolaire lors de l'adoption du budget de la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'article 315 de la Loi prévoit que *la taxe scolaire est exigible le trente et unième (31^e) jour qui suit l'expédition du compte de taxe. Si la taxe scolaire est égale ou supérieure au montant fixé par le règlement pris en application du paragraphe 4^o de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), elle peut être payée, au choix du débiteur, en deux versements égaux. Le deuxième versement est exigible le cent vingt et unième (121^e) jour qui suit l'expédition du compte de taxe;*

ATTENDU QUE l'article 318 de la Loi prévoit que *toute action en recouvrement de la taxe scolaire contre un propriétaire se prescrit par trois ans de la date de son exigibilité;*

ATTENDU QUE l'article 326 de la Loi prévoit que *le directeur général peut percevoir, avec les frais de justice, la taxe due par un propriétaire au moyen de la saisie et de la vente de ses meubles saisissables qui se trouvent dans le territoire de la commission scolaire.* 1988, c. 84, a. 326; N.I. 2016-01-01 (NCPC);

ATTENDU QUE l'article 327 de la Loi prévoit que *la saisie et la vente sont faites en vertu d'un avis d'exécution préparé par le président de la commission scolaire, déposé au greffe par le greffier de la Cour du Québec ou le greffier de la Cour supérieure, suivant le montant réclamé. Le greffier dépose l'avis d'exécution sur production d'un certificat du président de la commission scolaire attestant l'exigibilité de la dette et le montant dû.* 1988, c. 84, a. 327; N.I. 2016-01-01 (NCPC);

ATTENDU QUE l'article 328 de la Loi prévoit que *l'avis d'exécution est adressé à un huissier qui l'exécute de la même manière qu'un avis d'exécution délivré en vertu du Code de procédure civile (chapitre C-25.01).* 1988, c. 84, a. 328; N.I. 2016-01-01 (NCPC);

ATTENDU QUE pour garantir le respect des délais prescrits tel que prévu par l'article 326 de la Loi, il est recommandé de débuter les procédures légales à deux ans de la date de son exigibilité;

ATTENDU QUE des procédures civiles relatives aux taxes neutres seront fixées par la commission scolaire francophone responsable de la perception des taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships entame des procédures civiles visant le recouvrement de comptes en souffrance à deux ans suivant la date d'exigibilité;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que, en vertu de l'article 327 de la Loi, le vice-président de la commission scolaire puisse aussi *attester l'exigibilité de la dette et le montant dû* dans le cas où le président ne pourrait le faire.

Adoptée à l'unanimité

15.3.2 BÂTIMENTS ET TERRAINS

15.3.2.1 École secondaire régionale Alexander Galt – Contrat de déneigement 2017

Résolution no. ETSB17-10-48

École secondaire régionale Alexander Galt - Contrat de déneigement 2017

ATTENDU QUE cinq (5) compagnies ont reçu les spécifications pour le contrat de déneigement (1 an) à la suite d'un appel d'offre public;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse au montant de 53 900 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Excavation Blouin et Fils Inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur incluant les taxes est de 61 971,53 \$);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'octroyer le contrat pour le projet mentionné ci-haut à la compagnie *Excavation Blouin et Fils Inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

15.3.3 TRANSPORTS

15.3.3.1 Appel d'offres pour autobus scolaires 2017-2018 (Phase 1)

Résolution no. ETSB17-10-49

Appel d'offres pour autobus scolaires 2017-2018 (Phase 1)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships possède et exploite une flotte d'autobus scolaires;

ATTENDU QUE pour maintenir une flotte fiable et conserver les coûts de réparation à un bas niveau, il est nécessaire de remplacer les autobus sur une base régulière;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi les paramètres encadrant le remplacement des autobus et a mis de l'argent de côté à cet effet;

ATTENDU QUE huit (8) des autobus de la Commission scolaire Eastern Townships respecteront ces paramètres d'ici le 30 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que la Commission scolaire Eastern Townships adresse une demande d'achat au MELS pour l'acquisition de huit (8) nouveaux autobus scolaires en échange de huit (8) autobus usagés.

Adoptée à l'unanimité

15.3.4 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

15.3.4.1 Stratégie d'apprentissage amélioré – Achat d'ordinateurs

Résolution no. ETSB17-10-50

Stratégie d'apprentissage amélioré – Achat d'ordinateurs

ATTENDU QUE différents aspects pédagogiques et techniques de la Stratégie d'apprentissage amélioré ont été passés en revue pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE dans la visée de la Stratégie d'apprentissage amélioré, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit renouveler certains équipements pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU QUE la CSET doit s'assurer de la compatibilité de l'ensemble des équipements et des logiciels achetés au fil des années;

ATTENDU QU'UN budget de 468 000 \$ a été alloué à cet effet pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU QU' un montant de 130 000 \$ a été déboursé pour les ordinateurs portables des enseignants conformément à la résolution ETSB17-05-77;

ATTENDU QU' un solde de 338 000 \$ est disponible pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU QU' un budget de 468 000 \$ sera réservé à cet effet pour l'année scolaire 2018-2019;

ATTENDU QUE la CSET fait partie d'un appel d'offres de 2 ans avec le CCSR selon les exigences de ministère;

ATTENDU QUE tout achat devra être conforme à la Politique d'approvisionnement de la CSET ainsi qu'aux exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'autoriser le directeur général à signer tous les documents associés à l'acquisition de ces équipements et à tous les produits complémentaires (logiciels, boîtiers, etc.), pour un montant maximum de 338 000 \$, pour l'année scolaire 2017-2018 et de 468 000 \$ pour l'année scolaire 2018-2019, en vigueur immédiatement; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tous les documents associés à ce projet et qu'en l'absence du Directeur général, que le Directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents.

Adoptée à l'unanimité

15.4 Comité consultatif des Services éducatifs

Le président du comité consultatif des Services éducatifs présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 5 septembre 2017:

- Politique sur la réussite éducative
- Priorités des Services éducatifs et complémentaires 2017-2018
- Sujets des réunions 2017-2018

Il mentionne également que la réunion du 3 octobre 2017 a été annulée et que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs est prévue le 7 novembre 2017.

15.5 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, le commissaire D. Brodie, mentionne qu'il n'a aucune information à transmettre puisqu'il n'y a eu aucune réunion. Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des communications est prévue le 21 novembre 2017.

15.6 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, le commissaire F. MacGregor, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 10 octobre 2017 :

- Priorités pour 2017-2018
- Mandat du comité consultatif des ressources humaines
- Mise en vigueur – Politique de santé sécurité
- Négociations locales
- Survol du début de l'année scolaire et des nouvelles embauches
- Politique sur les pratiques d'embauche.

Le président mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue le 14 novembre 2017.

15.7 Comité consultatif du transport

Le président du comité consultatif du transport, le commissaire G. Holliday, présente les sujets qui ont été discutés lors de la réunion du 10 octobre 2017:

- Révision de la politique de transport
- Présentation du budget
- Achat d'autobus scolaires 2017-2018
- Priorités

Le président mentionne également que la prochaine réunion est prévue le 30 janvier 2017.

15.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée

Comme aucun représentant du comité consultatif de l'éducation spécialisée n'assiste à la réunion, il n'y a aucun rapport.

16. Comité de parents

La commissaire M. Gilman mentionne que le comité central des parents (CPC) a élu un nouveau président lors de la réunion du 11 octobre 2017. Mme Gilman a été élue vice-présidente.

Elle mentionne également que la prochaine réunion du Comité de parents est prévue le 1er novembre 2017.

- D. Zigby sera le représentant de la commission scolaire Eastern Townships au sein de *Fédération des Comités de parents du Québec*
- S. Charlebois représentera le comité central des parents au comité de transport, secteur Ouest
- A. Stremmelaar représentera le comité central des parents au comité de transport, secteur Est.

17. Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, représentant le comité consultatif des élèves, informe les membres du conseil des commissaires que la dernière réunion a été annulée suite à un malentendu au niveau des communications.

Une lettre sera envoyée à un élève de l'école secondaire Massey-Vanier pour le féliciter pour la présentation qu'il a faite au nom des commissaires afin de recruter des nouveaux membres au sein du comité consultatif des élèves.

M. Gilman, D. Brodie, A. McCrory, G. Holliday et J. Humenuik feront partie du comité consultatif des élèves pour l'année 2017-2018.

La commissaire mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des élèves est prévue le 27 octobre 2017

18. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

L'association a affiché le poste de directeur exécutif et un comité de recherche passe en revue présentement les candidatures.

Il semble que la présidente de l'ACSAQ a maintenant un accès plus direct au ministre. Ses efforts ont porté fruit.

19. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne que l'assemblée générale annuelle aura lieu cette semaine et que cette année est la meilleure année financière pour l'organisme. La directrice générale de la SOFIE se présente comme mairesse de Cowansville et devra être remplacée si elle remporte les élections.

20. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Le commissaire G. Barnett a participé à la réunion du conseil d'établissement de l'École secondaire régionale Alexander Galt. Il a aussi assisté au concert *Musiécole* à Sherbrooke, à l'activité de bienvenue au Centre de formation professionnelle de Lennoxville et à la Soirée de reconnaissance au Marais. M. Barnett était aussi présent aux Portes Ouvertes de l'École secondaire régionale Alexander Galt.

La commissaire T. Pezzi-Bilodeau informe les membres que les inscriptions ont augmenté à l'École primaire Asbestos-Danville-Shipton et à l'École primaire de Drummondville. Elle mentionne aussi que l'École secondaire régionale de Richmond apprécie le nouveau stationnement et les entrées.

La soirée parents-enseignants de l'École primaire Saint-François est prévue le même soir que les Portes ouvertes à l'École secondaire régionale de Richmond. La commissaire aimeraient que des mesures appropriées soient prises afin d'éviter ce genre de situation à l'avenir.

La commissaire M. Gilman mentionne que l'École secondaire Massey-Vanier a été l'hôte d'une danse à l'occasion de l'Halloween le 20 octobre afin de récolter des fonds pour embellir le campus.

Le commissaire, K. Waterhouse mentionne avoir rencontré des élèves lors des Portes ouvertes de l'École secondaire Massey-Vanier. Les élèves ont été impressionnés par les enseignants du 1er cycle qui ont démontré à quel point ils se soucient des élèves.

La commissaire C. Beaubien a participé aux Portes ouvertes à l'École secondaire Massey-Vanier ainsi qu'à l'École secondaire régionale Alexander Galt. Elle mentionne avoir remarqué l'organisation des deux événements et avoir été impressionnée par la présentation des enseignants à l'École secondaire Massey-Vanier.

Le commissaire F. MacGregor mentionne qu'en tant que responsable du sous-comité chargé de la mise à jour technologique des commissaires, il enverra un questionnaire afin que les membres puissent exprimer leurs besoins.

La commissaire J. Humenuik a participé à la réunion du conseil d'établissement de l'École primaire de Farnham et mentionne que l'école a atteint sa pleine capacité.

21. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général mentionne qu'il a reçu une lettre de la Commission scolaire *English Montreal* concernant le programme d'histoire des Secondaires III et IV.

COMPOSITION DES COMITÉS CONSULTATIFS

Le président résume la composition des comités consultatifs.

Gouvernance et éthique	Vérification	Services éducatifs
G. Barnett, président	J. Humenuik, présidente	R. Gagnon, président
R. Gagnon	D. Brodie	P. Laberge
T. Pezzi-Bilodeau	G. Holliday	T. Pezzi-Bilodeau
A. McCrory	J. Murray	A. McCrory
P. Laberge	F. MacGregor	J. Humenuik
J. Humenuik	R. Gagnon	C. Beaubien
M. Kirby		

Communications	Ressources humaines	Transport
D. Brodie, président	C. Beaubien, présidente	Gary Holliday, représentant
G. Barnett	G. Barnett	Mary Gilman, représentante
G. Holliday	T. Pezzi-Bilodeau	
K. Waterhouse	D. Brodie	
C. Beaubien	K. Waterhouse	
	A. McCrory	
	J. Murray	
	F. MacGregor	

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

23. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant étant épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 21 h 14.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2017-10-25